



***Lycée public général  
et technologique  
de la Côtère  
01120***

**L'ENSEIGNEMENT THEATRE AU LYCEE DE LA COTIERE  
Option facultative en SECONDE, et en PREMIERE.**

**Rentrée 2020-2021**

**Présentation de cet enseignement :**

- La pratique théâtrale est au cœur de l'enseignement. Un partenariat artistique nous permet de faire intervenir des comédiens et metteurs en scène professionnels qui accompagnent les élèves dans la réalisation d'un projet artistique collectif. Le théâtre c'est d'abord jouer !  
En fin d'année, les élèves présentent leur travail sur une scène, celle du lycée, mais aussi, dans la mesure du possible, celle des théâtres du bassin de la Côtère (Miribel, Montluel, Meximieux).
- Etre élève en option théâtre, c'est avoir une programmation sur l'année avec des sorties organisées en soirée vers les théâtres de notre agglomération (parfois même en ville : le théâtre des Célestins, le TNP de Villeurbanne, le Théâtre de la Croix-Rousse. de la Renaissance, du Point du jour). Un élève de seconde voit environ 4 spectacles sur l'année.
- Les visites des grands théâtres lyonnais, les rencontres avec les artistes de la création contemporaine régionale, la connaissance approfondie des textes, les analyses de spectacles, permettent en outre un enrichissement culturel essentiel.

**Pourquoi choisir un enseignement optionnel de théâtre en seconde ?**

Le théâtre a toujours été au cœur de la cité : l'option offre de nombreux atouts.

- D'abord grâce à l'intervention de professionnels mais aussi par les rencontres et les visites. Des sorties, organisées et accompagnées par les enseignants permettent aux élèves d'acquérir une autonomie nécessaire à la scolarité d'un lycéen.
- La pratique théâtrale permet un épanouissement personnel. Art du collectif, les élèves travaillent ensemble sur le plateau et se rendent ensemble au théâtre voir les spectacles. École de rigueur, de générosité, le théâtre encourage l'élève à se dépasser dans un engagement personnel et collectif.
- L'option théâtre permet l'acquisition de compétences et de connaissances bénéfiques à tous les autres enseignements d'un lycéen. Alors que le grand oral de fin de terminale comptera pour 15 % dans la note définitive du bac, la pratique théâtrale semble la plus appropriée à préparer les élèves à cette épreuve nouvelle.

## Les questions que vous vous posez peut-être :

*- L'option théâtre m'intéresse mais j'hésite à m'inscrire de suite. Est-ce possible de le faire à la rentrée lorsque j'aurai mon emploi du temps ?*

Si vous ne demandez pas l'option théâtre lors de votre inscription, vous risquez de ne pas avoir de place ou de vous retrouver dans une seconde n'ayant pas l'emploi du temps adapté à votre inscription tardive. C'est pour cela qu'il faut le faire lors de l'inscription. Vous devrez joindre d'une lettre de motivation à votre dossier d'inscription au lycée, au cas où le nombre d'élèves intéressés serait trop élevé et dépasserait le nombre maximum de 18 élèves.

*- Je souhaite m'inscrire en option théâtre en seconde au lycée de la Côtère. Que dois-je faire ? Moi aussi je veux m'inscrire mais je ne suis pas du secteur et le lycée près de chez moi n'offre pas d'option théâtre.*

Dans le premier cas, au moment de l'inscription au lycée, vous cocherez la case Option théâtre. Dans le cas où vous ne relevez pas de notre secteur, il faut motiver votre demande en signalant que vous souhaiteriez suivre l'enseignement de théâtre du lycée de la Côtère.

*- Je n'ai jamais fait de théâtre. Est-ce possible de s'inscrire ?*

Bien sûr. Nos élèves ont parfois une grande expérience dans le théâtre amateur, d'autres le découvrent au lycée. Maintenant, une fois inscrits, tous seront sur scène !

*- Est-ce que cela me rajoute beaucoup d'heures dans l'emploi du temps ?*

Comme il s'agit d'une option, oui. Il s'agit de trois heures hebdomadaires, deux heures de pratique, de travail sur le plateau de jeu, et une heure de théorie. Dans tous les cas, il s'agit d'heures très appréciées par les élèves qui ne les considèrent pas comme des heures de cours supplémentaires mais comme une activité créative au sens plein du terme.

*- Les sorties coûtent-elles cher ?*

Cela a un coût, c'est vrai. Mais le Pass Région prend en charge une grande partie des règlements pour les spectacles de théâtres et il existe un fonds social lycéen pour aider ceux pour qui le coût serait un problème.

*- Cette option m'intéresse mais je ne suis pas sûr de vouloir continuer ensuite.*

*- Moi j'aimerais beaucoup faire du théâtre mais je ne veux pas en faire l'une de mes trois spécialités de première car je veux faire médecine et compte privilégié les sciences.*

*- Ça m'intéresse également mais à quoi cela me servira-t-il puisque je ne veux ni devenir comédien ni travailler dans le domaine de la culture ?*

S'inscrire en option théâtre en seconde ne vous engage en rien pour la suite. Vous pourrez continuer ou arrêter en première. Ensuite, pour vos choix de première, il faut distinguer la spécialité « Arts théâtre » et l'option facultative à la Côtère, qui n'est pas encore un enseignement de spécialité théâtre.

Quant au post-bac, nos élèves ont des parcours très variés ! Bien sûr, certains continuent le théâtre via des structures professionnelles comme le Conservatoire ou l'ENSATT. Mais le théâtre permet d'abord aux élèves qui le choisissent de passer un baccalauréat enrichi, ouvrant, par exemple, la voie aux Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et offrant la culture générale et l'expérience collective utiles à toutes les poursuites d'études. Le théâtre permet de singulariser votre parcours.